

ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE
COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET DE LA RECHERCHE

RAPPORT DE LA DEUXIEME REUNION DES DIRECTEURS
NATIONAUX DE LA RECHERCHE AGRICOLE DES PAYS MEMBRES DU SAFGRAD
14 - 16 FEVRIER 1989
OUAGADOUGOU - BURKINA FASO

S A F G R A D

Recherche et Développement des Cultures Vivrières
dans les Zones Semi-Arides d'Afrique
Bureau de Coordination
01 BP 1783, Ouagadougou 01
BURKINA FASO

LA REUNION

La deuxième réunion des Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole des pays membres du SAFGRAD s'est tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, du 14 au 16 Février 1989. Elle a vu la participation des Directeurs des SNRA et des délégués des 17 états membres suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Soudan, Tanzanie, Ouganda et Zambie. Etaient également présents les Coordonnateurs des Réseaux Niébé, Maïs et Sorgho d'Afrique Centrale et Occidentale, du Réseau d'Etude des Systèmes de Production en Afrique de l'Ouest et du Réseau Régional Sorgho et Mil d'Afrique Orientale ainsi que des représentants de l'organisation de l'Unité Africaine, de l'IITA et de l'USAID.

Il convient de rappeler que la première conférence s'était déroulée également à Ouagadougou, du 23 au 27 Février 1987. Ainsi, la conférence des Directeurs des SNRA se tient tous les deux ans.

OUVERTURE

Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission Scientifique, Technique et de la Recherche de l'Organisation de l'Unité Africaine a souligné les efforts déployés par l'OUA pour appuyer ceux des autres donateurs, des Centres Internationaux de Recherche Agricole et des états membres de l'OUA en vue d'aider le SAFGRAD à réaliser ses objectifs. Considérant l'autosuffisance alimentaire comme l'objectif ultime, il a espéré que ce serait le centre des débats des Directeurs des SNRA.

Le Conseiller Technique du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique du Burkina Faso a prononcé le discours d'ouverture. En souhaitant la bienvenue aux délégués il a indiqué que certains d'entre eux avaient participé à la première réunion qu'il considérait comme historique parce qu'elle avait marqué le point de départ de la seconde phase du SAFGRAD et que tout en modifiant ses objectifs, elle avait également institué une nouvelle structure de gestion à savoir le Comité de Tutelle. En tant que pays hôte, le Burkina Faso appréciait

grandement les immenses efforts que le Bureau de Coordination de SAFGRAD avait consentis au cours des deux premières années de SAFGRAD II dans les domaines suivants :

- a) création de différents réseaux de recherche chargés de véritables activités scientifiques.
- b) renforcement des capacités des SNRA par l'attribution de responsabilités à différents chercheurs en vue d'exécuter des programmes spécifiques au sein des réseaux.

Le représentant du Ministre a exprimé sa préoccupation face à la multiplicité des réseaux et souligné la nécessité d'une utilisation judicieuse des ressources limitées. Après avoir remercié les différents donateurs (USAID, FIDA, FAC et CRDI) pour leur appui aux activités du SAFGRAD, il a souhaité aux délégués plein succès à leur conférence.

Un rapport a été présenté par le Président du Comité de Tutelle du SAFGRAD, Prof. L.K. FAKAMBI. Celui-ci a souligné au Conseil la nécessité d'établir entre les pays membres du SAFGRAD une coopération technique en matière de recherche agricole, coopération qui existe déjà dans une certaine mesure grâce aux activités des réseaux. Il a exposé les activités et réalisations du Comité de Tutelle qui avait tenu trois réunions depuis sa création par le Conseil en 1987. Le président a proposé un mécanisme de soutien continu de l'OUA à travers la collaboration avec les CIRA et les SNRA et a recommandé la préparation d'un plan cadre par le SAFGRAD.

Dans son rapport sur les activités du SAFGRAD depuis la conférence des Directeurs des SNRA en 1987, le Coordinateur International a particulièrement mentionné l'évaluation de mi-parcours de SAFGRAD II effectuée par l'USAID ainsi que l'évaluation du programme RSP financé par le FIDA, dont la fin était prévue pour le 30 Avril 1989. S'agissant des réseaux, il a fait savoir que malgré toutes les tentatives visant à harmoniser les Réseaux Maïs de la CORAF et de l'Afrique Occidentale et Centrale, cette harmonisation n'avait pu encore se concrétiser.

En réservant la question d'harmonisation des réseaux mais pour débats au cours d'une des sessions de groupe, le Conseil a proposé la préparation par le Bureau de Coordination du SAFGRAD, d'un document reflétant les réalisations du SAFGRAD depuis sa création. Ce document devrait être largement diffusé auprès des pays membres et de la Communauté Internationale en général.

Au cours de débats ultérieurs, le Conseil a fait remarquer que la présence des coordonnateurs de réseau n'était pas nécessaire. Leurs rapports devaient être présentés au Comité de Tutelle dont le Président pouvaient en faire un résumé à inclure dans son propre rapport à l'attention du Conseil.

TRAVAUX DE GROUPE

Au cours de la conférence, deux groupes de travail ont été mis sur pied pour débattre de certaines questions résultant des différentes présentations. Un groupe traitait des questions relatives aux réseaux de recherche tandis que l'autre se penchait sur les voies et moyens d'adapter la recherche des SNRA aux besoins du développement.

GROUPE I : QUESTIONS RELATIVES AUX RESEAUX DE RECHERCHE

A. Harmonisation

Il a été noté avec un profond regret que malgré la recommandation faite par le Conseil lors de sa Conférence de 1987, d'harmoniser les réseaux Mais Franco-Africain et d'Afrique Occidentale et Centrale, ce n'avait pas encore été réalisé. Pour résoudre finalement cette question, les participants ont été guidés par les considérations suivantes :

- i) réaffirmation de la constitution de réseaux comme approche très efficace pour le renforcement des systèmes nationaux de recherche et pour la promotion de la mise au point et du transfert des technologies de développement appropriées.

- ii) L'harmonisation ne signifie pas la suppression ou l'élimination d'un groupe par l'autre.
- iii) L'harmonisation renforcera la capacité des SNRA à rechercher plus de fonds pour résoudre les énormes problèmes affectant la recherche et la production du maïs dans les différentes écologies de la sous-région où chaque groupe n'intervenait pas pleinement.

Il a donc été convenu que :

1. Il devrait exister un seul réseau maïs avec un Comité Directeur pour élaborer des projets qui reflèteront toutes les écologies et tous les systèmes principaux de production de maïs de la sous-région. Le Comité Directeur sera chargé de l'administration du réseau. La création de sous-réseaux et la possibilité de nommer des coordonnateurs conjoints relevant du Comité Directeur ont également été proposées.
2. Le SAFGRAD et la CORAF devraient reprendre les discussions sur l'harmonisation des deux réseaux maïs, sur la base des suggestions sus-mentionnées. Ensuite, une proposition de financement supplémentaire pourra être préparée et soumise au SPAAR ou autres organismes donateurs.
3. Le Conseil des Directeurs des SNRA s'est réjoui de l'esprit d'invitation réciproque aux réunions organisées par le SAFGRAD d'une part et par la CORAF d'autre part. Le Conseil a donc mandaté le Coordinateur International du SAFGRAD et le Directeur de l'IRA, Cameroun - qui devaient participer à la réunion de la CORAF à Dakar en Mars 1989 - pour transmettre les points de vue du Conseil et oeuvrer à l'harmonisation des deux réseaux.

B. Administration des Réseaux

La question de l'administration des réseaux a été longuement

dé battue. Il a été convenu que si l'actualisation périodique était essentielle, le rapport de la Conférence des Directeurs des SNRA de 1987 devait constituer la base de l'administration des réseaux. Par conséquent, il a été convenu que :

1. L'administration des réseaux devrait être assurée par leurs comités directeurs respectifs qui sont composés de chercheurs des SNRA. C'est le Comité Directeur qui décide des priorités quant à l'identification, l'élaboration et l'exécution des projets et le suivi des activités du réseau.
2. L'OUA devrait s'efforcer davantage pour renforcer le secrétariat du SAFGRAD afin qu'il prenne la relève pour le recrutement de Coordonnateurs de réseaux capables et efficaces provenant des systèmes nationaux et qu'avec une infrastructure appropriée il assure une gestion administrative et financière totale des réseaux. Bien entendu, un appui continu est attendu des CIRA particulièrement lorsque ceci est conforme au nouveau cadre des activités stratégiques des CIRA.

Concernant la question spécifique du transfert des ressources des réseaux aux SNRA, il a été convenu que :

- i) l'allocation de ces ressources aux SNRA devrait continuer à être le rôle des Comités Directeurs respectifs.
- ii) Les fonds des réseaux devraient transiter par les Directeurs Nationaux de la Recherche Agricole.
- iii) Les Directeurs des SNRA devraient être également chargés de la justification des fonds ainsi alloués.

GRUPE II : ADAPTATION DE LA RECHERCHE AGRICOLE AUX BESOINS DU DEVELOPPEMENT

Treize membres ont participé aux débats sur le rôle vital de

la recherche dans le développement agricole.

Les organismes donateurs internationaux demandent fréquemment aux SNRA et aux CIRA quel est l'impact de la recherche agronomique. Une certaine lassitude des donateurs a été observée, qui se fonde sur la baisse des niveaux de la production agricole en Afrique et sur l'interaction positive limitée entre les SNRA et les CIRA.

La recherche et la production ont par le passé été orientées vers les cultures d'exportation, mais ces techniques de production n'ont pas été adoptées par de nombreux paysans. Les cultures exigent de nombreux intrants et crédits qui ne sont pas aisément disponibles sans des structures bien organisées.

Face à cette situation, les pays du SAFGRAD doivent formuler une politique de développement agricole qui couvre les besoins réels des paysans et des consommateurs. Une bonne recherche doit commencer au niveau du paysan pour être acceptable pour le pays.

Politique de recherche et de développement

Une politique globale doit être formulée afin de couvrir :

- a) la recherche pour garantir la sécurité alimentaire
- b) la recherche pour acquérir des devises étrangères avec les cultures d'exportation.
- c) la production agricole de denrées alimentaires pour l'agro-business (fruits pour la mise en conserve, grain pour la minoterie, la brasserie etc...)

Les débats se sont étendus aux considérations financières. Moins de 1 % du PNB est alloué à la recherche agricole, alors que les économies sub-sahariennes sont presque toutes basées sur l'agriculture. Les budgets de recherche agricole doivent être relevés à 2 - 3 % du PNB. Les taxes sur la production agricole peuvent être les plus appropriées. Des recommandations tendant à fournir plus de fonds d'exploitation par rapport aux salaires, en

maintenant par exemple un rapport de 60/40 ont été faites. Après les appels lancés par la FAO et la Banque Mondiale, l'OUA doit également continuer à inviter les gouvernements nationaux à soutenir davantage la recherche agricole nationale.

De nombreuses suggestions ont été faites par les Directeurs des SNRA concernant les voies et moyens d'améliorer les conditions de travail des chercheurs, tant dans les structures nationales que dans les relations avec le personnel des projets de développement. Le paiement des salaires à temps et à un niveau suffisant peut corriger les conditions de vie difficiles de nombreux chercheurs. Des conditions de service claires (statuts) favorisent l'avancement régulier en matière de carrière et encouragent les diplômés des universités à poursuivre des carrières dans le secteur public. ce sont là des points qui doivent être appuyés par les structures gouvernementales pour renforcer la recherche.

A. Rôle des programmes régionaux tels que le SAFGRAD et les CIRA.

Le SAFGRAD doit envisager.

- de jouer le rôle de catalyseur dans la liaison des donateurs avec les chercheurs nationaux et de constituer un lien entre les SNRA et les CIRA.
- D'assurer plus de coordination entre les différents programmes afin d'éviter la duplication des efforts de recherche.
- de servir de base de ressources pour l'échange d'informations et d'expérience scientifiques.
- de maximiser l'utilisation des ressources disponibles dans la région.
- d'utiliser les créneaux de l'OUA pour approcher les responsables nationaux et les rendre plus conscients de l'importance et des potentialités de la recherche agricole.

- de rechercher des fonds pour les SNRA et d'aider à la planification pour l'augmentation de la production agricole.

Les CIRA à leur tour doivent envisager de :

- accorder des facilités de recherche qui ne sont pas autrement disponibles pour les chercheurs nationaux.
- Développer les facilités de recherche qui sont hors de portée pour les SNRA.
- Assurer une large diffusion des informations disponibles auprès des chercheurs à travers le monde, aux SNRA.
- Former le personnel national de recherche dans les domaines d'intérêt commun.
- Conduire d'excellentes recherches et les insérer dans le contexte national pour application directe et utilisation dans les conditions paysannes. Les conflits peuvent alors être évités dans le transfert de la technologie pour le développement rural.
- Jouer un rôle régional et assurer la liaison entre les chercheurs nationaux.

B. Liens entre la recherche et la vulgarisation

Les liens entre la recherche et la vulgarisation ont été examinés. L'on peut affirmer que :

- le développement parallèle de la recherche et de la vulgarisation doit être recherché. La première ne doit pas être plus avancée que l'autre, pour permettre de transférer les nouvelles technologies aux producteurs qui y sont préparés. Les projets de Global 2000 au Soudan et au Ghana ont été cités en exemple.

- les contacts permanents entre la recherche et la vulgarisation assurent des relations étroites entre les chercheurs et les services de développement rurale.
- Les résultats et recommandations de recherche doivent être mis en pratique, pour être utilisés par une large gamme de scientifiques de différentes disciplines.
- La recherche devait être axée sur les contraintes réelles du paysan telles que formulées par la vulgarisation.
- Certains services de vulgarisation ont développé leurs cellules internes d'expérimentation de façon à évaluer les innovations proposées par les chercheurs à qui ils fournissent des informations en retour.
- Le financement supplémentaire et le paiement de bons salaires au personnel ont fait réussir la production vivrière après de longues périodes de recherche et de mise au point de technologie. ce succès doit être encouragé comme au Nigéria, au Ghana et ailleurs.
- Les services de vulgarisation doivent bénéficier d'un bon appui financier et être mobiles. Autrement la motivation est impossible à maintenir.

R E C O M M A N D A T I O N S

Le Conseil des Directeurs de la Recherche Agricole des 26 pays membres du projet de Recherche et de Développement des Cultures Vivrières dans les Zones Semi-Arides (SAFGRAD) lors de sa conférence tenue à Ouagadougou, Burkina Faso du 14 au 16 Février 1989 a fait les recommandations suivantes :

1. Le Conseil a fortement recommandé que le Bureau de Coordination du SAFGRAD (BCS) prépare un document reflétant les réalisations du SAFGRAD dans les domaines de la recherche et du développement au cours de la dernière décennie.
2. Après de longs débats autour de la communication présentée par le Directeur de la Recherche sur les plans de moyen et long terme du SAFGRAD et compte tenu de l'importance manifeste des questions abordées dans cette communication, les Directeurs ont décidé d'emporter des copies dans leurs pays respectifs pour étude plus approfondie et de communiquer par écrit leurs observations au BCS dans un délai de deux mois. La nouvelle version du document sera présentée au Conseil de Tutelle lors de sa prochaine réunion.
3. Le Conseil a reçu les rapports d'auto-évaluation des réseaux suivants présentés par leurs coordonnateurs respectifs :
 - i. réseau de Recherche sur le Maïs en Afrique Occidentale et Centrale,
 - ii. Réseau Niébé d'Afrique Centrale et Occidentale,
 - iii. Réseau Régional de Recherche sur le Mil et le Sorgho en Afrique Orientale,
 - iv. Réseau d'Etudes sur les Systèmes de Production de l'Afrique de l'Ouest et,

v. Réseau de Recherche sur le Sorgho en Afrique Occidentale et Centrale.

Le Conseil a pris note des réalisations de chacun des réseaux sus-cités et exprimé sa satisfaction de constater que les réseaux fonctionnaient conformément aux orientations tracées par le Conseil lors de sa réunion du 23 au 27 Février 1987 à Ouagadougou. Tout en soulignant que le Conseil de Tutelle aurait dû examiner ces rapports plus tôt et présenter ses appréciations au Conseil, le Conseil a recommandé que cette procédure soit dorénavant suivie.

4. Réitérant sa précédente décision, le Conseil a recommandé que des mesures soient prises pour faire du SAFGRAD une institution permanente de l'OUA et que l'OUA prenne des mesures urgentes pour renforcer le SAFGRAD en augmentant sensiblement sa contribution financière au SAFGRAD. Quant à la meilleure méthode d'institutionnalisation du SAFGRAD sous la tutelle de l'OUA, le Conseil a recommandé que le Conseil de Tutelle étudie la question de manière plus approfondie.

5. Le Conseil a examiné en détail la question globale d'harmonisation des deux réseaux maïs d'Afrique Occidentale et Centrale et réaffirmé sa décision de Février 1987 selon laquelle l'harmonisation est nécessaire pour éviter la duplication inutile des efforts et assurer une utilisation optimale des fonds provenant de sources et de donateurs divers afin d'améliorer la production du maïs dans la sous-région. Le Conseil a pris note des tentatives faites depuis 1987 au cours de plusieurs réunions entre le SAFGRAD, la CORAF et l'IITA pour harmoniser les réseaux maïs. Considérant que cette question sera débattue au cours d'une réunion de la CORAF prévue du 21 au 24 Mars 1989 à Dakar (Sénégal), le Conseil a recommandé au Coordinateur International du SAFGRAD et au Directeur de la Recherche Agricole du Cameroun (qui est également le Coordinateur du Réseau Maïs de la CORAF) de veiller à ce que les principales questions en suspens soient résolues à

cette réunion dans l'intérêt de tous les pays membres de la sous-région.

6. Après de longs débats pour savoir comment adapter la recherche agricole aux besoins de développement des pays membres du SAFGRAD, le Conseil a noté ce qui suit :

- i. Insuffisance notoire d'allocations budgétaires par les pays membres du SAFGRAD pour la recherche agricole,
- ii. manque de conditions de service appropriées dans les pays membres pour attirer et retenir le personnel formé à un haut niveau dans la recherche agricole,
- iii. lien habituellement faible et insatisfaisant entre la recherche et la vulgarisation et ceci souvent au détriment des paysans des pays membres et,
- iv. sous-utilisation dans les pays membres du nombre limité du personnel de recherche et de vulgarisation agricoles formé.

le Conseil a vivement recommandé que les gouvernements respectifs des pays membres du SAFGRAD prennent des dispositions appropriées pour lever les contraintes sus-mentionnées à la recherche et à la vulgarisation agricoles afin de permettre à ces deux secteurs de jouer les rôles catalysateurs qu'ils sont censés avoir dans la promotion du développement agricole.

7. Le Conseil a noté avec reconnaissance le rôle louable joué par les organisations régionales et internationales de recherche dans les pays membres du SAFGRAD. Il a cependant invité ces institutions à ne pas relâcher leurs efforts, particulièrement dans les domaines de la mise au point et de développement de technologie,

de la diffusion d'informations scientifiques et de la formation des chercheurs et techniciens pour le secteur de la recherche agricole des pays membres.

8. Le Conseil a suspendu sa décision sur les points suivants :
 - a. changement de dénomination du Comité de Tutelle en Conseil d'Administration ou Comité Technique.
 - b. Renouvellement des membres du Comité de Tutelle jusqu'à ce que de plus amples informations soient disponibles pour amender les principes établis par le Conseil lors de sa conférence de Février 1987.
9. Le Conseil a exprimé sa gratitude pour le soutien financier apporté par plusieurs donateurs, à savoir l'USAID, le FIDA, le CRDI, le FAC, la Fondation Ford etc.

ANNEX I

P R O G R A M M E

Mardi 14 Février 1989

08h30 - 09h15	Inscriptions : Hôtel Silmande
09h15 - 10h00	<u>CEREMONIE D'OUVERTURE</u> : Président : C. BELEM Rapporteur: I. BABIKER
	A. Allocution de bienvenue du Coordinateur International du SAFGRAD
	B. Allocution du Représentant de l'OUA
	C. Discours d'ouverture du Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) du Burkina Faso.
	D. Photo de groupe et pause
10h00 - 10h30	Rapport du Président du Conseil de Tutelle (L.K. FAKAMBI)
10h30 - 11h00	Le point des activités du SAFGRAD (J.M. MENYONGA, Coordinateur International)
11h00 - 12h30	Commentaires et débats
12h30 - 14h30	Déjeuner
14h30 - 17h30	<u>SESSION TECHNIQUE I:</u> Président : D. DIAMOUTENE Rapporteur: E.A. ADDISON
14h30 - 15h15	Esquisse des programmes de court et long terme du SAFGRAD (TAYE Bezuneh, Directeur de la Recherche)
15h15 - 16h10	Commentaires et débats
16h10 - 16h25	Pause
16h25 - 17h55	Rapport sur le Réseau Maïs d'Afrique Occidentale et Centrale (J. FAJEMISIN, Coordonnateur)
17h55 - 18h10	Débats

.../...

Mercredi 15 Février 1989

08h00 - 12h30	<u>SESSION TECHNIQUE II :</u> Président : M.S. DIALLO Rapporteur : SOMPO CEESAY
08h00 - 08h30	Rapport du Réseau Niébé d'Afrique Centrale et Occidentale (N. MULEBA, Coordonnateur)
08h30 - 09h00	Commentaires et débats
09h00 - 09h30	Rapport sur le Réseau d'Amélioration du Sorgho et du Mil en Afrique Orientale (Vartan GUIRAGOSSIAN, Coordonnateur)
09h30 - 10h00	Pause
10h00 - 10h15	Pause
10h15 - 10h45	Rapport sur le Réseau d'Amélioration du Sorgho en Afrique Occidentale et Centrale (K.V. RAMAIAH, Coordonnateur en exercice)
10h45 - 11h15	Commentaires et débats
11h15 - 11h45	Rapport sur le Réseau Ouest-Africain d'Etudes sur les Systèmes de Production d'Afrique de l'Ouest (J. FAYE, Coordonnateur)
11h45 - 12h	Commentaires et débats
12h30 - 14h30	Dejeûner
14h30 - 18h00	<u>SESSIONS DE GROUPES</u>
Groupe I:	Questions relatives aux Réseaux de Recherche Président : Sompo Ceesay ; Rapporteur : J.M. Fajemisin
	a) Harmonisation
	b) Administration des Réseaux
	i) Allocation des ressources aux chercheurs participant aux réseaux
	ii) Planification de l'administration future des réseaux par les SNRA
	iii) Rôle des SNRA
	iv) Services de secrétariat des réseaux

Groupe II : Comment rendre la recherche agricole plus adaptée aux besoins du développement
Président : J.Y. YAYOCK
Rapporteur : KOFFI GOLI

- a) Politique de soutien à la recherche agricole
- b) Problèmes de maintien de programmes nationaux de recherche viables
 - i) Nécessité d'une carrière de recherche favorable
 - ii) Rôle des programmes régionaux (ex: SAFGRAD et CIRA)
- c) Liens entre la recherche et la vulgarisation (ou le développement)
- d) Sous-utilisation des ressources humaines par les SNRA

Jeudi 16 Février 1989

SESSION PLENIERE

Président : J. AYUK-TAKEM
Rapporteur: A.M. EMECHEBE

08h00 - 11h30	Rapports des groupes de travail I et II et débats
11h30 - 13h00	Réunion des rapporteurs et des présidents
13h00 - 15h00	Déjeuner
15h00 - 16h30	Huis clos Président : P.D. FALL
16h30 - 18H00	<u>CLOTURE</u> : Président : J. AYUK-TAKEM Rapport des Rapporteurs Recommandations Allocution de clôture par le Représentant du MESSRS.

SECOND MEETING OF NATIONAL AGRICULTURAL RESEARCH DIRECTORS
OF SAFGRAD MEMBER COUNTRIES

DEUXIEME REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX DE LA RECHERCHE AGRICOLE
DES PAYS MEMBRES DU SAFGRAD

14 - 16 FEBRUARY, 1989

OUAGADOUGOU, BURKINA FASO

LIST OF PARTICIPANTS/LISTE DES PARTICIPANTS

1. Benjamin Kpedekpo SOUDE
Directeur de la Recherche Agronomique
BP 884

Cotonou - BENIN

2. Léopold K. FAKAMBI, Professeur
Faculté des Sciences Agronomiques
U.N.B.
BP 9163

Cotonou 2 - BENIN

3. Léopold SOME
Chef de la Division des Programmes
INERA
BP 7192

Ouagadougou - BURKINA FASO

4. Jacob Assam AYUK-TAKEM
Director
Institute of Agricultural Research (IRA)
P.O. Box 2123

Yaounde-Messa - CAMEROON

5. Carlos Eduardo P. SILVA
Responsable, Département de l'Agriculture
Institut National de l'Investigation Agraire
Ministère du Développement Rural et des Pêches
BP 50

Praia - CAP VERT

6. Victor MABE-BOTO
Directeur de la Station Principale
Agricole de Ngoulinga et Directeur
du Service National Semencier - GRIMARI

Bangui - CENTRAFRIQUE

7. Koffi GOLI
Directeur Général
Institut des Savanes (IDESSA)
01 BP 633

Bouake 01 - COTE D'IVOIRE

8. M.C. SOMPO-CEESAY
Director
Dept of Agricultural Research

Yundum - THE GAMBIA

9. Emmanuel A. ADDISON
Acting Director
Crops Research Institute
P.O. Box 3785

Kumasi - GHANA

10. Mamadou Saliou DIALLO
Directeur Général
Institut de Recherche Agronomique
de Guinée (I.R.A.G.)
Secrétariat d'Etat à la
Recherche Scientifique
BP 1003

Conakry - GUINEE

11. Dotianga DIAMOUTENE
Directeur Général Adjoint
Institut d'Economie Rurale (IER)
BP 258

Bamako - MALI

12. Mamadou DIARRA
Directeur Général
Centre National de Recherche Agronomique et
de Développement Agricole (CNRADA)
BP 22

Kaédi - MAURITANIE

13. Moussa OUMAROU
Directeur Général Adjoint
Institut National de Recherches
Agronomiques de Niger (INRAN)
BP 429

Niamey - NIGER

14. J.Y. YAYOCK
Director
Insitute for Agricultural
Research, Samaru
Ahmadu Bello University
PMB 1044

Zaria - NIGERIA

15. Ibrahim BABIKER
Director
Agricultural Research Corporation
GEZIRA Research Station
P.O. Box 126

Wad Medani - SUDAN

16. J.M. HAKI
Acting Director General
Tanzania Agricultural Research
Organization (TARO)
P.O. Box 9761

Dar Es Salaam - TANZANIA

17. Elizabeth RUBAIHAYO
Director of Research
Kawanda Research Station
P.O. Box 7065

Kampala - UGANDA

18. Imanga KALIANGILE
Chief Agricultural Research Officer
Department of Agriculture (Research)
Mt. Makulu Research Station
Private Bag 7

Chilanga - ZAMBIA

COLLABORATIVE RESEARCH NETWORK COORDINATORS
COORDONNATEURS DES RESEAUX DE RECHERCHE COOPERATIVE

19. Vartan GUIRAGOSSIAN
SAFGRAD/ICRISAT Regional
Coordinator for Eastern Africa
OAU/SAFGRAD
P.O. Box 30786

Nairobi - KENYA

20. Joseph Moroti FAJEMISIN
Maize Network Coordinator
for West and Central Africa
OAU/STRC/SAFGRAD/IITA
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

21. Jacques FAYE
Coordinator, West African
Farming System Research
Network (WAFSRN)
OAU/STRC/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

22. Nyanguila MULEBA
Cowpea Network Coordinator
for West and Central Africa
OAU/STRC/SAFGRAD/IITA
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

23. Daita S. MURTY
Representative of Coordinator,
Sorghum Network for West
and Central Africa
Principal Sorghum Breeder
ICRISAT
PMB 3491

Kano - NIGERIA

REPRESENTATIVE OF DONORS/REPRESENTANTS DES DONATEURS

24. Dennis McCarthy
USAID/BURKINA
American Embassy
Office of Agriculture (OAG)
BP 35

Ouagadougou - BURKINA FASO
25. Gerbrand KINGMA
Senior Project Advisor
USAID/Burkina
c/o SAFGRAD Coordination Office
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

OBSERVERS/OBSERVATEURS

26. Sansan DA
Station de la Recherche Agronomique
de Farako-Bâ
BP 910

Bobo-Dioulasso - BURKINA FASO
27. H. MERCER-QUARSHIE
Co-Manager
Nyankpala Agricultural Experiment
Station
Crops Research Institute
P.O. Box 52

Tamale - GHANA
28. Jacques-Paul ECKEBIL
Deputy Director General
International Cooperation
International Institute of
Tropical Agriculture (IITA)
PMB 5320

Ibadan - NIGERIA
29. James C. SENTZ
USAID/IITA Liaison officer
IITA
PMB 5320

Ibadan - NIGERIA

30. Alphonso Mgbanu EMECHEBE
Professor of Phytopathology and
Programme Leader, Legumes and
Oilseeds Research Programme of IAR
Dept of Crop Protection
IAR/Faculty of Agriculture
PMB 1044

Zaria - NIGERIA

ORGANIZERS/ORGANISATEURS

31. Papa Daouda FALL
Secrétaire Exécutif Adjoint
OUA/CSTR
PMB 2359

Lagos - NIGERIA

32. Joseph M. MENYONGA
International Coordinator
OUA/STRC/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

33. Taye BEZUNEH
Director of Research
OUA/STRC/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

SECRETARIAT

34. Hervé SONGRE
Interpreter/Interprète

Ouagadougou - BURKINA FASO

35. Joseph FORSAB
Interpreter/Interprète

Yaounde - CAMEROON

36. E. ADANLETE
Accountant/Comptable
OUA/CSTR/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

37. Boniface SANOU
Translator/Traducteur
OUA/CSTR/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

38. Denis OUEDRAOGO
Chef de la Documentation
et Information
OUA/CSTR/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

39. Victoria ADOUNVO
Secretary/Secrétaire
OUA/CSTR/SAFGRAD
01 BP 1783

Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

1989-02

RAPPORT DE LA DEUXIEME REUNION DES DIRECTEURS NATIONAUX DE LA RECHERCHE AGRICOLE DES PAYS MEMBRES DU SAFGRAD

UA-SAFGRAD

UA-SAFGRAD

<https://archives.au.int/handle/123456789/8491>

Downloaded from African Union Common Repository